

Vous avez d'autres possibilités



Illustrasjon: Kristian Hammerstad / ByHands

Fransk

Si vous ou vos enfants êtes maltraités au sein de votre famille, vous pouvez recevoir un permis de séjour distinct. Contactez UDI, la police ou le centre d'accueil d'urgence de votre commune de résidence.

Pour plus d'informations, voir udi.no/vold

UDI Utlendingsdirektoratet
Norwegian Directorate
of Immigration